

Mardi 09 mars 2021

Edition unique

Presse Nationale

> Politique



Gouvernement : Ouattara nomme Patrick Achi à la Primature

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a pris deux décisions importantes, hier lundi 8 mars 2021. Un Premier Ministre par intérim a été nommé : il s'agit du Secrétaire général de la Présidence, Patrick Achi. Dans le même temps, un ministre de la Défense a été nommé à titre intérimaire : Téné Birahima Ouattara plus connu sous le pseudonyme de « Photocopie ». Alassane Ouattara a procédé à ces nominations pour assurer l'intérim de Hamed Bakayoko, Premier Ministre, Chef du gouvernement, ministre de la Défense, absent pour des raisons médicales.

> Société



Santé / Tuberculose, Dr Amenan Kouamé (CAT d'Adjamé) : « 19 000 cas de personnes dépistées en 2020 »

Dr Amenan Kouamé, chargée de la communication et du suivi communautaire au Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT), a présenté, le samedi 6 mars 2021 la situation de cette maladie dans le pays. « En 2019, nous avons eu à dépister 21 000 cas de tuberculose. En 2020, on est à 19 000 cas de personnes dépistées », a-t-elle confié. Ajoutant que globalement, « on a noté une baisse de tous nos indicateurs de suivi et de la prise en charge de la tuberculose ». Elle a exhorté les populations à participer massivement aux séances de dépistage et à surtout se rendre dans les centres antituberculeux (CAT), ou dans tout autre centre de santé dès l'apparition des différents signes de la tuberculose.



Coronavirus : 144 nouveaux cas, 92 guéris et 2 décès enregistrés hier

Le ministère de la Santé et de l'Hygiène publique enregistre ce lundi 08 mars 2021, 144 nouveaux cas de Covid-19 sur 980 échantillons prélevés soit 14,7 % de cas positifs, 92 guéris et 2 décès. A la date du 8 mars 2021, la Côte d'Ivoire compte donc 35 331 cas confirmés dont 32 800 personnes guéries, 204 décès et 2 327 cas actifs. Le nombre total d'échantillons est de 443 563. Du 1er au 6 mars, 2 058 personnes ont été vaccinées et le lundi 8 mars, 864 personnes ont été vaccinées portant le nombre total de vaccinés à 2 924. Le ministre de la Santé invite le personnel de santé, les forces de défense et de sécurité, les enseignants, les personnes âgées de plus de 50 ans et les personnes porteuses de maladies chroniques à se présenter au centre de vaccination au Parc des Sports de Treichville et les autres centres ouverts pour se faire vacciner gratuitement contre la Covid-19.



Résurgence de la Covid-19 en Côte d'Ivoire : les dépouilles ne sont plus acceptées dans les églises

Depuis quelque temps, la Côte d'Ivoire connaît une certaine résurgence des cas de contamination au niveau de la Covid-19. L'Eglise catholique, qui s'est véritablement engagée dans la lutte contre la propagation de la Covid-19, a décidé de jouer à fond la carte. C'est ce qui explique les trois nouvelles mesures prises, récemment, par le cardinal Jean Pierre Kutwa, archevêque d'Abidjan. La plus importante vise à ne plus accepter et exposer les dépouilles dans les paroisses. « Désormais, dans le diocèse d'Abidjan, pour les messes de requiem de décès dus à la Covid-19, la dépouille ne sera plus acceptée dans l'église. Elle restera dans le corbillard. Il n'y aura pas également de levée de corps. L'absoute se fera à la fin de la messe, avec quelques membres de la famille uniquement puis le prêtre revient à l'autel pour la bénédiction finale et le renvoi ».

> Culture



Littérature Djibril Tamsir Niane est décédé

L'auteur du célèbre roman "Soundjata ou l'épopée Mandingue" serait décédé des suites de la Covid-19, ce lundi 8 mars 2021 à Dakar. L'écrivain serait décédé à l'âge de 89 ans. Spécialiste de l'histoire du mandingue, de l'empire du Mali au Moyen-Age en particulier, Djibril Tamsir Niane était également professeur honorifique de l'Université Howard à Washington et de l'Université de Tokyo.



Législatives 2021 : le CNDH félicite le gouvernement et la CEI pour un scrutin «sans perte en vies humaines»

Dans le cadre de sa mission d'observation électorale sur l'ensemble du territoire national, le Conseil national des droits de l'homme (Cndh) s'est dit satisfait du bon déroulement du scrutin législatif du 6 mars 2021 qui s'est déroulé dans l'ensemble dans des conditions respectueuses des droits de l'homme. C'était lors d'une conférence de presse animée ce lundi 8 mars 2021, au siège de ladite organisation, sis à Abidjan-Cocody. « Le Cndh félicite le gouvernement et la Commission électorale indépendante pour la prise des dispositions nécessaires pour la tenue des élections législatives du 6 mars 2021 dans un climat général apaisé sans perte en vies humaines », s'est réjoui la présidente du Cndh, Namizata Sangaré.



Covid-19 : 3 166 nouveaux cas enregistrés entre le 22 février et le 7 mars

La Côte d'Ivoire a enregistré au cours de la quinzaine allant du lundi 22 février au dimanche 7 mars 2021, 3 166 nouveaux cas de coronavirus sur 37 471 tests analysés, soit 8,44% de l'échantillon. L'information a été donnée par le Dr Edith Clarisse Kouassy, conseiller technique au ministère de la Santé et de l'Hygiène publique, au cours d'un point-presse, le lundi 8 mars 2021, au Centre d'information et de communication gouvernementale (CICG). Sur cette même période, 2 312 nouvelles guérisons et malheureusement 16 décès.



Côte d'Ivoire : célébration ce 8 mars de la Journée Internationale de la Femme (JIF)

Le contexte mondial dominé par la pandémie de la Covid-19 a inspiré le thème international de la Journée internationale de la Femme (JIF), cette année : « Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19 ». Thème que le ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant a décliné comme suit : « Promotion économique et sociale de la femme face à la Covid-19 pour une Côte d'Ivoire plus égalitaire ». Ce thème national veut mettre l'accent sur la grande résilience des femmes et les filles en Côte d'Ivoire dans l'exercice de leurs activités génératrices de revenus malgré la pandémie de la Covid-19. La cérémonie officielle de la Journée internationale de la femme (JIF) est prévue le samedi 13 mars 2021, dans la commune de Jacqueville.



CAF : la CAN U17 au Maroc annulée à 5 jours du coup d'envoi ! (officiel)

Alors qu'elle devait débuter samedi au Maroc, la CAN des moins de 17 ans vient officiellement d'être annulée suite à une réunion du comité d'urgence de la Confédération africaine de football (CAF). Cette décision fait suite à la mesure récemment prise par les autorités marocaines, qui ont fermé leur espace aérien jusqu'au 21 mars inclus pour cause de Covid-19 avec une vingtaine de pays dont certains faisaient partie des qualifiés, comme l'Algérie, qui se retrouvait ainsi dans l'incapacité de rejoindre le Royaume chérifien avant le coup d'envoi du tournoi. (Source : Afrik-Foot)



Covid-19: 202 morts enregistrés en Côte d'Ivoire un an après la notification du 1er cas

La Covid-19 a fait 202 morts en Côte d'Ivoire près d'un an après la notification du premier cas de cette maladie dans le pays. « Au total, le pays enregistrerait à la date du dimanche 07 mars, soit près d'un an après la notification de son premier cas de Covid-19, c'est-à-dire depuis le 11 mars 2020, 35 187 cas de Covid-19 diagnostiqués sur 442. 583 échantillons, soit 7,95% des cas testés dont 32 708 déclarés guéris et 202 décès », a annoncé Dr Édith Kouassy, Conseiller technique du ministre ivoirien de la Santé et de l'Hygiène publique. Elle s'exprimait dans un point-presse où elle a fait le point de la maladie à Coronavirus en Côte d'Ivoire du 22 février au 07 mars 2021.



Accédez à l'information officielle du Gouvernement de Côte d'Ivoire en un clic www.gouv.ci



Pour toute information, prière contacter la Division Information et Relations publiques pour le Développement du CICG.
Contact : +225 57 54 03 60 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci.

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.